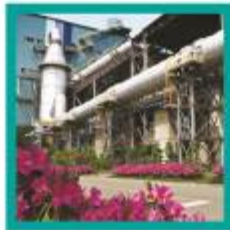




FLASH INFOS



Direction des relations publiques

N° 141 - Octobre 2013



SMSP

Audition de SMSP au Conseil économique et social

Une contribution disponible sur le site www.smsp.nc



Dans le cadre d'une auto-saisine du Conseil économique et social, SMSP a été auditionnée par les membres des deux commissions, celle des mines, de la métallurgie et des énergies sous la présidence de Janine Décamp et celle du développement économique, de la fiscalité et du budget sous la présidence de Jean-Claude Brésil. On se souvient qu'en mars 2012, Janine Décamp, ainsi que le président de l'institution, Yves Tissandier, avaient « souscrits point par point aux orientations proposées » par Anne Duthilleul,

« considérant qu'elles sont empreintes de bon sens pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ». On se souvient également que ledit rapport d'analyse était censé présenter une vision réellement partagée et cohérente de l'avenir à long terme de la richesse que constitue le nickel, mais que face aux oppositions multiples et argumentées, les orientations du rapport avaient été retirées in extremis et n'avaient finalement pas été présentées au Comité Stratégique Industriel de février 2012 car ces dernières ne prenaient en compte ni les déséquilibres en termes d'accès à la ressource, ni la politique de valorisation menée par la province Nord. A nouveau les membres autorisés du Conseil économique et social se sont posés la question - un peu convenue, bien que légitime - de savoir quelle était la meilleure politique d'exportation du nickel calédonien. Eu égard à la conjoncture peu favorable du nickel, aux discussions menées dans le cadre du comité des signataires sur le schéma stratégique industriel, et en marge de la validation de la loi anti-trust par le Conseil constitutionnel, la contribution de SMSP aura mis l'accent sur l'accès et la valorisation de la ressource mobilisable, sur la complémentarité des filières industrielles, et enfin sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie commune favorisant les synergies entre opérateurs. La contribution écrite de SMSP est disponible sur le site internet www.smsp.nc, à la rubrique Publications.

SMSP SA CCMC SAS SNNC Co. Ltd Nickel Mining Company SAS Cotransmine SARL Koniambo Nickel SAS



Groupe SMSP - Immeuble Carcopino 3000 - BP 66 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. : (+687) 28 13 53 - Fax : (+687) 28 15 67 - www.smsp.nc

Transfert de la maîtrise des outils de développement

L'entrée des intérêts calédoniens au sein du groupe Eramet-SLN



Cette maîtrise des outils de développement trouve sa source dans les accords politiques de 1998 à 2000. Conformément aux dispositions de l'accord de Nouméa, l'Etat français doit transférer à la Nouvelle-Calédonie les compétences autres que régaliennes mais également la maîtrise des outils de développement économique qui accompagnent ces transferts. L'article 4.4 de l'accord de Nouméa stipule que « la Nouvelle-Calédonie sera mise à même, au cours de la nouvelle période qui s'ouvre, de disposer d'une maîtrise

suffisante des principaux outils de son développement ». Aussi moins d'un an après la signature de l'accord, un autre acte fondateur beaucoup moins connu est venu poser les bases de ce transfert de la maîtrise suffisante des principaux outils dans le domaine du développement économique, et plus particulièrement dans le secteur du nickel qui constitue le socle économique sur lequel repose l'évolution institutionnelle du territoire. Aussi la Nouvelle-Calédonie détient actuellement 4,04% du capital d'Eramet et 34% du capital de SLN. Le Fonds Stratégique Industriel appartenant à l'Etat détient 25,68% du capital d'Eramet, société détenant 56% du capital de SLN (via la holding Eramet Holding Nickel), laquelle filiale calédonienne dispose de 53% de la surface minière concédée du territoire. Le principe de la stabilité de l'actionariat de référence dans le capital d'Eramet repose sur un pacte fragile valable jusqu'à fin décembre entre le FSI qui contrairement à Aréva n'est pas un industriel et la famille Duval détenant à elle-seule et en direct, 45,74% des droits de vote au travers du concert Sorame-Ceir. Reste donc à trouver un consensus pour procéder à l'option de l'échange afin que la Nouvelle-Calédonie soit enfin majoritaire dans le capital de SLN, et puisse donc s'assurer du contrôle de la ressource et de la mutualisation des moyens disponibles pour une meilleure valorisation au profit du territoire.

L'exercice de l'option de l'échange d'actions

Quelles seraient les conséquences directes pour le territoire



Selon les accords de 1999 et 2000 constituant une première étape de la mise en œuvre du volet économique de l'accord de Nouméa, l'échange des actions détenues par STCPI dans le capital d'Eramet contre une contrevaletur en actions SLN devrait permettre aux trois provinces de devenir majoritaires dans le capital de cette dernière. Outre le bénéfice résultant de l'optimisation de la gestion de la ressource, la montée de STCPI de 34% à 50,01% au capital de SLN aurait une conséquence immédiate pour les finances de la Nouvelle-

Calédonie. En effet, d'une manière récurrente, les dividendes unitaires provenant de SLN sont nettement supérieurs à ceux venant de sa maison mère. Au cours des deux dernières années, SLN a distribué 53,706 et 37,793 milliards XPF à ses actionnaires, soit 89,5 milliards XPF, et ce malgré une perte de 4,1 milliards XPF en 2012, et probablement quatre fois plus cette année. Au titre de ses 56% (détenus via EHN), Eramet a donc perçu plus de 50,1 milliards XPF et le japonais Nisshin Steel 8,95 milliards, soit un peu moins de 60 milliards XPF qui ont quitté le territoire. Ce qui veut dire que l'impact du non exercice de l'option d'échange a généré au cours de ces deux dernières années quelques 14,3 milliards XPF de manque à gagner pour la Nouvelle-Calédonie. En effet, au cours de l'année 2012, SLN distribuait 53,706 milliards XPF à ses actionnaires au titre de l'exercice 2011. 18,260 milliards XPF étaient distribués à STCPI par SLN au titre de ses 34%, alors que par décision de

l'assemblée générale mixte du 15 mai 2012, Eramet distribuait un dividende de 2,25 euros par action, soit 285 millions XPF pour STCPI au titre de ses 4,04%. Les 16% supplémentaires détenus par STCPI dans SLN au titre de l'échange auraient rapporté plus de 8,592 milliards XPF à la Nouvelle-Calédonie. Au cours de l'année 2013, SLN distribuait 35,793 milliards XPF dont 12,169 milliards XPF à STCPI alors qu'en mai 2013, et en vertu de la décision de l'assemblée générale mixte du 15 mai 2013, cette dernière percevait 1,30 euro par action, soit 166 millions XPF au titre des 4,04% détenues dans Eramet. Le manque à gagner du non exercice de l'échange pour le territoire au titre de l'exercice déficitaire de 2012 de 4,1 milliards XPF est donc de 5,726 milliards XPF. Distribuer des dividendes lorsque la société fait des pertes considérables est en soi une décision lourde de conséquences pour la survie de l'entreprise et les emplois des salariés. Reste maintenant à savoir si cette remontée de dividendes dans les caisses d'Eramet servira à financer l'usine concurrente de SLN en Indonésie ?

SMSP

S'entendre sur la maîtrise de la ressource...

A condition de tout regarder globalement



Comme l'a dit le président de la province Nord Paul Néaoutyine lors d'un tour de table sur le nickel à la veille du comité des signataires qui s'est tenu à Paris le 11 octobre, « les outils entre les mains de l'Etat doivent être mis à la disposition de la Nouvelle-Calédonie pour son propre développement ... il est dérisoire de penser qu'on peut faire une stratégie à moyen et long terme pour la valorisation du nickel en Calédonie au profit du développement du pays, si nous n'avons pas la maîtrise de la ressource », ce à quoi la présidente de la province Sud Cynthia Ligeard a répondu, qu'il « faudra qu'on prenne la question effectivement de la ressource, des différentes terres, parce que nous avons largement de quoi alimenter nos usines, y compris celles qui sont à l'extérieur du territoire, à condition de se mettre d'accord et à condition de tout regarder globalement ». A six mois des échéances provinciales semble enfin se dégager un consensus sur la stratégie de la gestion du nickel au niveau du territoire.

SMSP

Mutualiser les moyens de sa valorisation

Que faut-il entendre par optimisation de la ressource mobilisable?



Aujourd'hui chaque opérateur tire ce qu'il a besoin du sous-sol en fonction du procédé de traitement employé et du facteur minier dépendant des performances économiques de son usine ou de ses clients s'il s'agit d'exportation de minerai brut. Le reste est mis en verse ou exporté à l'état brut sans retour de valeur ajoutée pour le territoire. Pourtant, un même gisement pourrait fort bien servir à alimenter plusieurs unités de traitement calédoniennes en fonction des caractéristiques du minerai prélevé, ce qui permettrait de

baisser les coûts miniers et d'optimiser la création de la valeur ajoutée issue de la production de métal. C'est d'ailleurs ce qui fait le succès des sociétés minières travaillant sur des minerais sulfurés : l'économie d'échelle. Ainsi, les hautes teneurs pourraient être destinées à être transformées localement, alors que sur ces mêmes gisements le minerai garniéritique dit pauvre serait valorisé dans des usines à l'extérieur bien que majoritairement détenues par des sociétés du pays, au lieu d'être exporté sans retour de valeur ajoutée. Les latérites fatales pourraient également être destinées à une usine calédonienne à l'extérieur plutôt que d'être vendues en Australie.

SMSP SA CCMC SAS SNNC Co. Ltd Nickel Mining Company SAS Cotransmine SARL Koniambo Nickel SAS



Groupe SMSP - Immeuble Carcopino 3000 - BP 66 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. : (+687) 28 13 53 - Fax : (+687) 28 15 67 - www.smssp.nc

Ouverture du colloque sur les accords à Paris

Louis-José Barbançon rend hommage à l'accord de Bercy et à Raphaël Pidjot



L'historien Louis-José Barbançon a ouvert le colloque sur le 25e anniversaire des accords qui s'est tenu à la Maison de la Calédonie à Paris avec ces mots d'Aimé Césaire : « Matignon. Non pas ce compromis, mais au contraire, cette percée. Cette avancée. Cette victoire ! D'abord, une victoire sur soi, la plus grande des victoires. Sur la douleur intime. Sur le ressentiment. Sur la légitime méfiance ». Cette introduction rappelle également comment l'accord de Bercy signé en février 1998, vient consolider Matignon-Oudinot et constitue

un préalable à l'accord de Nouméa, à la stabilité et l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. « Qu'un accord économique prépare, se situe en amont, d'une décolonisation est historiquement nouveau. Il faut bien comprendre qu'au lendemain de Matignon-Oudinot et après la guerre et ses pertes, le mot d'ordre est devenu : « L'indépendance ne se prend pas, elle se prépare ». Jean-Marie Tjibaou confiait, qu'étudiant à Lyon, il avait été marqué par les propos de ses condisciples africains regrettant que les indépendances du continent noir avaient trop souvent conduit les dirigeants des nouveaux Etats à venir demander de l'argent « par la fenêtre » aux anciennes métropoles coloniales. Cette obsession de la maîtrise de l'économie, des moyens de production pour une meilleure redistribution des richesses, je l'ai rencontrée avec Jean-Marie Tjibaou, entre 1982 et 1984, dans le gouvernement qu'il présidait et qu'avec mes amis, j'avais contribué à mettre en place. Cette détermination a toujours animé ceux qui lui ont succédé au FLNKS. C'est dans cette tradition qu'il faut replacer « le préalable » minier qui a mobilisé au-delà même de la mouvance indépendantiste. Il suffit de regarder les clichés des manifestations militantes et populaires qui accompagnent les négociations de Bercy et qui sont aujourd'hui curieusement oubliées, comme si l'expression du peuple ne comptait pas et que seul importait les compétences, l'intelligence ou la pugnacité des négociateurs. Qu'il me soit permis néanmoins d'évoquer la mémoire de Raphaël Pidjot qui devait disparaître dans un accident d'hélicoptère en novembre 2000 avec l'état-major de la SMSP. En avril 1990, la vente des mines de la SMSP, par Jacques Lafleur à la province Nord, que l'on dit actée au moment des négociations de Matignon, a mis en route une dynamique, animée par une volonté politique, qui conduit à l'accord de Bercy et à l'échange des massifs miniers avec la SLN, condition de faisabilité de la future usine du Nord. En quoi ces transactions qui relèvent du monde des affaires et de la finance constituent, elles aussi, « une avancée », « une percée », « une victoire » ? Historiquement, la mine fait partie du projet colonial. C'est l'un des principaux facteurs de colonisation. La mine du XIXe siècle est cannibale, elle dévore les hommes, elle nécessite la venue et l'exploitation d'une main d'œuvre, dont les descendants forment aujourd'hui la mosaïque calédonienne. Avec Bercy et les suites de Bercy, ce facteur de colonisation devient le principal facteur de décolonisation. Nous commençons tout juste à entrevoir les bouleversements sociétaux de cette inversion des termes de l'Histoire. Notons au passage, que l'Histoire s'inverse aussi dans le sens où l'Etat qui, jusque-là, avait toujours refusé son soutien à la bourgeoisie calédonienne issue du colonat dans ses projets de construire de nouvelles usines métallurgiques avec des partenaires internationaux non Français, l'accorde aux dirigeants indépendantistes ».

Réaction de SMSP suite aux propos tenus par Didier Leroux

Réponse à un ardent défenseur des intérêts d'Eramet et de Bolloré

Suite aux propos tenus par Didier Leroux lors du journal télévisé du dimanche 6 octobre, SMSP a tenu à apporter les précisions suivantes : S'agissant de l'usine du Nord, notre partenaire GlencoreXstrata garantit l'intégralité du plan de financement de la construction, sans possibilité de dilution capital ou



de nantissement de ses titres dans la co-entreprise KNS. Le service de la dette est étalé sur 25 ans, ce qui permettra aux deux partenaires de percevoir des dividendes dès les premières années de production commerciale. S'agissant de la seconde ligne de production de notre usine en Corée, les performances de l'usine de Gwangyang permettent de diminuer la teneur d'alimentation en nickel à 2%, ce qui accroît la ressource valorisable. SMSP n'a donc pas besoin de payer 51% du coût de la construction de cette

seconde ligne, ou même d'apporter d'autres titres miniers. C'est en fait la performance des outils industriels qui produit l'étendue de la ressource mobilisable par l'abaissement de la teneur et l'augmentation des volumes. S'agissant enfin de notre projet d'usine en Chine, cette dernière sera alimentée avec du minerai latéritique et non des garniérites. Il faut savoir que la Nouvelle-Calédonie exporte chaque année 2 millions de tonnes de latérites fatales à Queensland Nickel en Australie, lequel produit de l'hydroxyde de nickel revendu en Chine. Notre ambition est de construire une usine en Chine avec le client final, dans laquelle nous aurons 51%, et ce afin de valoriser ces latérites qui pour le moment sont vendues quasiment au prix de revient.

SMSP

Lancement du programme NERVAL

Négocier, évaluer et reconnaître la valeur des lieux

Le premier atelier de cadrage du projet NERVAL s'est tenu au centre IRD de Nouméa et a rassemblé les scientifiques, les partenaires institutionnels, les partenaires privés et la société civile directement confrontée aux effets ou impacts des projets de développement économique. Le programme de la recherche appliquée rassemble plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales notamment : l'anthropologie, la sociologie, la géographie, l'archéologie, la philosophie, l'économie et le droit. Il est financé par le CNRT "Nickel et son environnement" sur une période de 18 mois. A la suite de ce premier atelier de cadrage, des études de terrain seront organisées à Thio, Canala, VKP et dans le Grand Sud avec comme témoin, le site non minier de Hienghène. Les thèmes abordés traitent des questions relatives à la "valeur des lieux", dans un contexte de fréquentes oppositions entre valeur économique du sol et valeur culturelle des territoires locaux.

SMSP

Disparition de Dominique-Roger Lille

Un long combat pour la valorisation de la ressource et contre la maladie



Ancien directeur du BRGM en Nouvelle-Calédonie et administrateur de SMSP du temps de Jacques Lafleur, Dominique-Roger Lille aura très vite fait partie de la garde rapprochée autour d'André Dang. Investi très tôt dans le projet de l'usine du Nord, il aura eu le privilège de faire les premiers pas -ici sur la photo- sur le massif du Koniambo lors du lancement de la campagne de prospection en août 1998. « Rdl ou Roger, comme on l'appelait, était un homme intellectuellement complet en particulier dans les domaines

scientifiques et industriels. Un homme expérimenté qui a épousé la philosophie et la cause SMSP » confie Victor Toulangui, « notamment sur le principe que la ressource minière vaut 51% dans le partenariat Mine/Usine. Il nous aura aussi marqué par le partage de son expérience dans l'élaboration de grands projets comme la création de la SRP, l'usine du Nord, le partenariat avec POSCO ».

SMSP SA CCMC SAS SNNC Co. Ltd Nickel Mining Company SAS Cotransmine SARL Koniambo Nickel SAS



Groupe SMSP - Immeuble Carcopino 3000 - BP 66 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. : (+687) 28 13 53 - Fax : (+687) 28 15 67 - www.smssp.nc

SMSP**Nomination au sein de SMSP**

Achats, comptabilité et informatique

Pascale Girolod assure désormais la comptabilité de SMSP et de Cotransmine. Egalement remontée au 6^e étage de l'immeuble Carcopino, Daryati Caillart s'occupe des achats de SMSP et de Cotransmine, et Gilles Vannier des systèmes d'information.

SNNC**Lancement des travaux de construction industrielle**

Achèvement prévu fin 2014



Une cérémonie de lancement des travaux de construction industrielle de la seconde ligne, incluant la direction et les employés de l'usine, a eu lieu devant le bâtiment du centre de technologie de production et de partenariat. Selon le calendrier des travaux d'extension, ces derniers devraient être achevés fin 2014 pour une entrée en production en 2015. Cette extension permettra à SNNC de renforcer sa compétitivité dans la production du ferronickel et de contribuer à la production d'acier inoxydable de POSCO.

SNNC**Formation QSS**

Proposer des solutions d'amélioration



Deux formations au Quick Six Sigma (QSS) se sont déroulées dans les centres miniers, regroupant d'une part les employés des mines de la côte Est à Kouaoua, et d'autre part ceux de la côte Ouest à Ouaco. QSS est une stratégie de contrôle qualité, conçue pour améliorer la gestion des entreprises. Lee, Bae et Wan ont travaillé avec deux groupes de 30 personnes chacun. Le travail a consisté à proposer des solutions d'amélioration et de participer aux travaux correctifs.

NMC**Travaux de curage des rivières à Kouaoua**

Prise en compte du passif minier



Une société sous-traitante a entamé pour le compte de Nickel Mining Company SAS les travaux de curage par l'enlèvement des anciennes digues Pentecost, accumulées et entassées dans la rivière dans années 80 du temps de la société Nickel Mining Corporation appartenant à la famille Pentecost. Des études hydrologiques ainsi que des levées topographiques ont été réalisées, en vue de procéder à l'estimation des coûts et à la planification des travaux dans les secteurs des rivières Kaviju et Ouasseoua. Une intervention effective, dans un milieu autre que l'environnement minier, requiert une méthodologie appropriée et une technicité conforme aux exigences des travaux à entreprendre. Les travaux en cours devraient durer jusqu'à fin 2013. 2014 sera vraisemblablement consacrée au nettoyage de la

rivière « Ouasseoua » qui subit aujourd'hui encore les conséquences des 60 dernières années d'activité minière. Malgré les contraintes imposées par le protocole, les tâches requises constituent pour NMC une occasion d'étendre ses compétences environnementales, tout en faisant participer les acteurs économiques locaux qui font actuellement face à une conjoncture économique difficile dans le secteur de la mine.

NMC

De nouveaux bureaux à Kadjitra

Pour l'amélioration des conditions de travail sur mine

Le centre de Kouaoua a procédé à l'inauguration de plusieurs blocs de bureaux destinés à accueillir différents services : le service exploitation incluant le chef de mine, son adjoint et les chefs de quart ; la géologie dont le suivi pilotage de front aux quarts ; la topographie et le service hygiène sécurité et environnement. Un espace réfectoire cafétéria a été aménagé et équipé pour l'accueil des nouveaux occupants. L'objectif principal pour la société est d'améliorer les conditions de travail des agents encadrants sur mine, afin de faciliter les différents travaux : de correction, d'analyse, de vérification des éléments et de suivi d'exploitation, notamment l'activité des sous-traitants. Le fait d'être basé directement sur mine permettra également une meilleure réactivité face aux problèmes de production. Quant au bureau du chef de mine, il est doté d'une radio équipée d'un mouchard en vue de la mise en place éventuelle d'un dispatch sur mine. L'utilisation du téléphone est aussi une avancée en matière de sécurité, permettant à chaque chef de quart de communiquer en cas d'accident ou d'urgences.

NMC

Verses AC2

Phase de revégétalisation



De nouveaux travaux de revégétalisation par semis hydraulique ont eu lieu sur la verse AC2. Quatre talus représentant une surface de 13 202 m², ont été ainsi semés en avril 2013, et la réception des graminées a eu lieu en septembre. Leur taux recouvrement a été estimé à 53 %, ce qui est conforme aux attentes puisque les quantités de graminées semées ont été volontairement diminuées par rapport aux travaux menés en 2012. Cette décision fait suite aux résultats obtenus sur les trois premiers niveaux semés en 2012 où le recouvrement en graminées semble trop dense pour permettre la croissance attendue des plants du maquis. La clôture en place a été prolongée autour des nouvelles zones re-végétalisées et leur efficacité est avérée puisqu'aucune trace d'abrutissement n'a été constatée depuis.

NMC

24 septembre à Poya

Une délégation futunienne visite Pinpin



La mairie de Poya a accueilli cette année le programme gouvernemental de la célébration de la fête de la citoyenneté. La journée du mardi 24 septembre a été un véritable temps fort avec entre autres, une conférence sur les thèmes "identité et citoyenneté" et "collecte du patrimoine pluriethnique sur Poya". Pour sa part, le centre minier de Poya a contribué aux festivités avec l'accueil d'une

délégation futunienne (invitée au festival culturel de Poya) pour une visite de la mine Pinpin. 32 personnes ont été réparties sur deux autobus, accompagnées par Teura Mercier, technicienne environnement, et Breenda Nagle, technicienne hygiène et sécurité. La visite du site minier a été conduite par le chef de mine Jacques Saint-Prix. Les visiteurs ont apprécié cette excursion, particulièrement la découverte des activités liées à la mine et l'association Poya Sud a tenu à adresser un courrier de remerciement au chef de centre, Jean-Yves My.

NMC

Un guide pour l'environnement minier

Sur la mine Pinpin



Un petit guide botanique sur les espèces protégées et recensées sur la mine Pinpin a été réalisé à la suite d'une formation dédiée aux équipes de l'environnement de la mine, pour répondre aux engagements pris par NMC en termes de protection et de préservation de la biodiversité de ses sites miniers. Le document de 21 pages réalisé par le département de l'environnement en collaboration avec Aqua Terra est un répertoire des espèces recensées, mis à la disposition des équipes opérationnelles sur Pinpin : chef de mine, chefs de poste et chefs d'équipe. Ce guide a vocation à aider les équipes opérationnelles à reconnaître les espèces sensibles rencontrées sur mine afin de mieux les préserver. Cette préservation passe par l'évitement lorsque cela est possible, et par des actions de collecte de graines et de plantules utilisées ensuite dans les travaux de revégétalisation et dans les plans de restauration d'espèces sensibles. Des copies du guide botanique ont également été transmises aux institutions gouvernementales de tutelle telles que la DENV et la DIMENC.

NMC

Djapar Koesman

Pelliste depuis 41 ans



Djapar Koesman est originaire de Ouaco et travaille sur le massif du Ouazanghou depuis le 8 mai 1972 en tant que pelliste recruté à l'origine sein de la société Lafleur. «Je suis un Niaoulis» se présente-t-il ainsi. L'appellation « Niaoulis » renvoie aux membres de la communauté originaire de l'île de Java en Indonésie et natifs de Nouvelle-Calédonie. Djapar était conducteur d'engins avant de devenir pelliste. Après Gaétane Grimini, il est à l'heure actuelle le doyen des salariés du groupe SMSP. «J'ai eu le privilège de travailler avec huit

chefs de centre de Ouaco : Marcel Goyetche, Alfred Song, Pierre Litcher, Pierre Dumoulinneuf, Harry William (Sam), Guillaume Perrot, Bruno Condoya et aujourd'hui Gwenaël Freour». Ses fonctions : assurer l'extraction du manipulé primaire dans le respect des objectifs de la planification minière en terme de rendement, qualité du tout-venant et de tenue de chantier. «Avant le travail était beaucoup plus difficile » indique Djapar. « On n'avait pas de cabine, on travaillait dans la poussière, même quand il y avait du soleil ou de la pluie. En plus les engins (à chenilles) étaient plus difficiles à manier. Aujourd'hui, on a des cabines climatisées, l'arroseuse passe souvent pour limiter le soulèvement des poussières et les engins sont beaucoup plus performants. Mais il faut suivre les indications de la planification minière pour atteindre la ressource». Djapar est très apprécié par ses collègues de travail et notamment par son Chef de centre, Gwenaël Freour. «Djapar est toujours à l'heure et il est le pelliste le plus productif du centre, bien qu'il arrive à la retraite. A lui tout seul, cette année il a extrait plus de 350 000 tonnes de manipulé primaire du massif Ouazanghou. Cela

voudrait dire qu'en 41 ans de carrière il aurait extrait à lui seul plus de 14 millions de tonnes, dont au moins 4 millions de tonnes de nickel (estimation). Il y a comme lui des personnes discrètes, mais toujours présentes, timides mais tellement essentielles dans le travail que leur départ laissera un vide énorme que l'on aura du mal à combler. Sa retraite est méritée, qu'elle soit longue et belle comme sa carrière» confie le chef de centre.

CTM

Hygiène et sécurité

Sensibilisation des travailleurs intermittents à Kouaoua



La visite a été organisée par le service hygiène et sécurité de Cotransmine, en collaboration avec la direction des relations publiques SMSP représentée par Yvette Sam. L'objectif était de sensibiliser les responsables et personnels du site sur le respect de la réglementation, en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Une réunion de travail a été organisée avec Charlie Kapa, responsable de la sous-traitance des travaux de chargement au cours de laquelle. Les deux brochures (livret HS et règlement intérieur) ont été présentées avec des explications sur leur mise en œuvre. D'autres rencontres ont eu lieu au laboratoire, sur le remorqueur Jean-Marie avec le capitaine Emile Simane et sur le minéralier Orion Grace avec les shippers David et Steven. Cette visite a permis de mieux comprendre les conditions de travail du personnel intermittent.

KNS

Nos partenaires coréens visitent l'usine du Nord

Découverte de Koniambo et Vavouto



Une délégation coréenne notamment composée du senior executive vice-président de POSCO, Ki-mok Yun et du président de SNNC, Hag-dong Kim, s'est rendue dans le Nord pour visiter les installations minières sur le massif de Koniambo ainsi que le site industriel de Vavouto. La délégation a d'abord été reçue par le président de KNS, Peter Hancock avec lequel elle s'est longuement entretenue sur la mise en route du procédé de fusion NST, sur la mise en service des installations périphériques et la montée en production de l'usine de traitement et d'affinage. La délégation a ensuite visité la salle de contrôle et l'unité de fabrication, avant de pouvoir monter sur mine et voir l'unité de traitement du minerai ainsi que la mine en activité.

KNS

Consignes de sécurité

Pour prévenir le risque de happement

Le danger de happement est présent dans de nombreux secteurs. Tout équipement en mouvement est susceptible de représenter un risque de happement (machines, engins). De simples consignes suivantes permettent de limiter ce risque. Elles sont obligatoires dès l'entrée sur une zone d'activités industrielles : la chemise doit être rentrée dans le pantalon et les manches doivent être attachées ; les cheveux doivent être contenus dans un filet s'ils dépassent la nuque.

Un audit sur l'application de la procédure de consignation a été mené sur l'ensemble du site industriel de Vavouto. La consignation est une suite chronologique d'opérations indispensables et réglementées, qui permettent d'assurer la sécurité du personnel et du matériel avant d'intervenir sur un appareillage électrique, une installation électrique, ou simplement un circuit électrique. L'objectif de l'audit était d'évaluer la maîtrise des contrôles de ce risque et d'identifier des pistes d'amélioration afin de permettre une bonne gestion des risques des énergies non-contrôlées. Ce travail a été conjointement réalisé par l'équipe contrôle interne et risques et celle de l'hygiène et sécurité.

Les directeurs des opérations ont été les premiers à signer la nouvelle bannière HS lors du dernier comité de pilotage hygiène et sécurité en présence de Scott Yarrow et Michael Fahrbach, représentant la direction développement durable du groupe GlencoreXstrata. Par la suite, tous les collaborateurs de l'usine auront l'opportunité de confirmer leur engagement, en signant ces bannières qui seront disposées à proximité des différents secteurs. Une fois signées par tous, elles seront accrochées à divers endroits du site pour démontrer et rappeler l'engagement de l'ensemble des signataires à respecter les consignes d'hygiène et sécurité du site.

Kathy Racine a été embauchée en tant que planificateur maintenance expert au sein du département pyrométallurgie. Jonathan Grochain, Jean-Paul Milie et Pierre Zohune ont été nommés aux postes d'opérateurs de fabrication au sein du même département. Jérôme Brunet a été embauché comme Chargé de mission, chaîne d'approvisionnement, au département achats et contrats, tout comme Cyrille Cernoux en tant que coordonnateur achats. Nicolas Leloup a été embauché en tant que superviseur maintenance au département services généraux et port et Mathei Flotat en tant qu'ingénieur fiabilité mécanique, département bureau technique et fiabilité. Enfin, Christian Peytavin a été embauché en tant que directeur ingénierie et projets et Marc Dihacé, en tant qu'opérateur de fabrication affinage.